



Poitiers, le 9 novembre 2017

Madame Delphine Ernotte
Présidente de France Télévisions
7 Esplanade Henri de France
75907 Paris Cedex 15

Madame la Présidente de France Télévisions,

Nous, délégués du personnel, élus du CE et délégués syndicaux CFDT, CGT et SNJ et élus du CHSCT de France 3 Poitou-Charentes souhaitons vous alerter sur le cas de l'une de nos consœurs, journaliste CDD historique qui se trouve aujourd'hui empêchée de travailler à France 3.

Marine Rondonnier (matricule 872 233) est une journaliste aux multiples compétences reconnues par ses pairs comme par l'encadrement. Depuis 13 ans, elle travaille très régulièrement à France 3, à ce jour elle a cumulé plus de 1 300 jours de collaboration.

Après avoir essuyé de nombreux refus suite à ses démarches répétées d'intégration, elle a entamé une procédure prud'homale en requalification CDI au début de l'année. Cette procédure, actuellement en cours entraîne le blacklisting, aussi inapproprié qu'illégal, de notre collègue.

Depuis le mois d'avril, les antennes de la région Pays de la Loire ont brutalement cessé toute collaboration avec elle. Depuis le mois de septembre, celles de Nouvelle-Aquitaine ont fait de même sans explications.

Interpellée dans les différentes instances, la Direction de France 3 nie ces faits. Monsieur Godard, DRH de la chaîne, nous a même affirmé en CE que Madame Rondonnier comme tous les CDD peut travailler sur l'ensemble du réseau. Mais les faits sont têtus et contredisent ces propos.

Alors que de nombreux journalistes CDD continuent d'être appelés pour collaborer, nous savons que des consignes sont données aux assistantes pour ne pas solliciter notre collègue. Preuve en est le nombre de contrats CDD employés sur cette période.

Madame la Présidente, il est de votre responsabilité de mettre fin à cette discrimination. Notre consœur, mariée et mère d'un enfant de 9 ans, vit très douloureusement cette situation. Nous vous demandons d'intervenir pour faire cesser cette injustice.

Nous vous prions d'accepter Madame la Présidente, l'expression de notre considération distinguée.

Les délégués du personnel, les élus CE, les élus du CHSCT et les délégués syndicaux CFDT, CGT, SNJ de France 3 Poitou-Charentes.

Cyrille Defives, Xavier Demester, Elodie Gérard, Mathieu Ledoux, Patrick Mauduit, Marie-Noëlle Missud, Antoine Morel, Christophe Pougeas, Francis Tabuteau, Thierry Cormerais, Vincent Rivière, Luc Barré, Cédric Cottaz.